



Reintegration im Herkunftsland
Réintégration dans le pays d'origine
Reinserimento nel paese d'origine
Reintegration in the Country of Origin

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 RÉINTEGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE



Organisation exécutante :



Service social international – Suisse
Internationale Sozialdienst – Schweiz
Servizio sociale internazionale – Svizzera
International social service – Switzerland



9 rue du Valais / 1202 Genève

reintegration@ssi-suisse.org
www.reintegrationproject.ch
IBAN : CH09 0483 5026 4503 3100

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
A. L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE ET SON PROGRAMME	3
A1) Son comité	4
A2) But du programme	6
A3) L'ADN du programme	8
B. BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME EN 2022	9
B1) Projets individuels soutenus par le programme en 2022	10
B2) Les pays de retour concernés par les projets en 2022	10
B3) Types de projets réalisés en 2022	11
B4) Programme « femmes en détention »	12
B5) Exemples de projets réalisés avec succès en 2022	13
B6) Exemple d'un projet qui a échoué en Géorgie	16
C. MISSION AU BRÉSIL	17
D. DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME	25
D1) Groupe de travail étrangers en détention	27
D2) RESTART	29
E. COMPTES DE L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE	31
E1) Compte d'exploitation 2022	32
E2) Compte du programme Réintégration au 31.12.2022	33
E3) Déclaration d'intégralité	34
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	37
ANNEXE : DESCRIPTIF DES PROJETS SOUTENUS EN 2022	39

AVANT-PROPOS

En 2022, notre association «Réintégration dans le pays d'origine» a poursuivi sa longue série de projets réussis. Le rapport ci-joint donne un aperçu condensé de nos activités de l'année passée. Environ **119** demandes de réintégration ont pu être traitées et **101** personnes, dont **14** femmes, ont pu être soutenues.

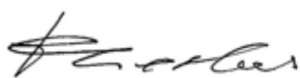
Ces dernières années, un glissement s'est opéré du groupe des personnes non délinquantes vers celui des personnes délinquantes. Ces dernières ne peuvent pas attendre de soutien financier de la part de l'Etat ou des œuvres d'entraide. Elles représentent la moitié de toutes les demandes qui nous sont soumises. Les femmes délinquantes sont souvent de jeunes Brésiliennes qui ont été démasquées comme passeuses de drogue, parfois accompagnées de leurs enfants en bas âge. Il va sans dire que ces femmes ostracisées sont justement confrontées à d'énormes difficultés lorsqu'elles retournent dans leur pays d'origine. Elles se retrouvent sans rien et sont méprisées par leur entourage et leur famille. Le rapport de notre chargée de programme, Michèle Demierre, qui s'est rendue au Brésil l'année dernière, nous informe sur les Brésiliennes de retour au pays, sur les efforts de réintégration réussis, mais aussi sur ceux qui ont échoué (voir à ce sujet les pages 20 à 26).

Dans les pages suivantes, nous présentons également d'autres exemples de projets qui ont abouti et certains qui ont été interrompus ou dont la personne initialement bénéficiaire ne s'est plus manifestée. Elle a peut-être trouvé une autre activité plus stable, a déménagé dans une autre ville, a été réadmise par sa famille et son cercle d'amis. Nous pouvons pratiquement exclure un retour en Suisse, car durant toutes nos années d'activité, nous n'avons reçu aucune indication en ce sens de la part des autorités policières ou sociales.

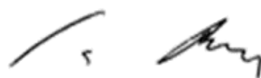
Sans le fort soutien financier de nos donateurs et mécènes, qui nous aident chaque année à hauteur de 300 000 à 350 000 CHF, nous ne pourrions pas poursuivre nos activités. Nous leur en sommes très reconnaissants. Afin de préserver notre indépendance, nous ne recevons pas d'argent de la Confédération, des cantons ou des communes. Toutefois, nous facturons les frais aux services publics lorsque nous préparons ou gérons des projets de réintégration pour leur compte. Ces mandats ont augmenté ces derniers temps. Nous interprétons cela comme une preuve de confiance dans nos activités d'«aide à l'autonomie», ou plus précisément dans le Service social international suisse certifié ZEWO chargé de la mise en œuvre opérationnelle.

Dans les mois à venir, nous essaierons de trouver davantage de sponsors. L'émission «Mise au point» de la Télévision Suisse Romande (TSR) diffusée l'année dernière sur notre programme de réintégration peut servir de leçon et d'information pertinente pour les sponsors potentiels. La TSR nous a permis d'obtenir les droits télévisuels. C'est une belle preuve de confiance.

Nos sponsors méritent un grand merci pour leur soutien financier désintéressé et leur fidélité de longue date. Ces remerciements englobent bien entendu le Service social international de Genève, en particulier sa directrice Cilgia Caratsch et notre chargée de programme Michèle Demierre.



JEAN-DANIEL GERBER
Président



PETER ARBENZ
Vice-président

A.

**L'ASSOCIATION
RÉINTÉGRATION DANS
LE PAYS D'ORIGINE ET
SON PROGRAMME**



A.

L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE ET SON PROGRAMME

A1) SON COMITÉ

Le comité de l'association « Réintégration dans le pays d'origine », créée en 2009, définit, évalue et actualise les lignes directrices du programme en tâchant de rester au plus proche des besoins du contexte migratoire actuel. Il est composé des membres suivants* :



**Peter Arbenz,
vice-président**

Lic. rer. publ. HSG, ancien délégué aux réfugiés et premier directeur de l'Office fédéral des réfugiés, président honoraire d'Helvetas, ancien membre du CICR et ancien président du conseil d'administration de l'Organisation d'asile Zurich AOZ.



Mario Gattiker

Ancien Secrétaire d'État aux migrations et Directeur du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) au sein du Département fédéral de justice et police (2012-2021). Études de droit à l'Université de Berne. Expérience professionnelle dans plusieurs organisations non gouvernementales dans les domaines du droit des migrations et d'asile, en particulier comme chef du service juridique de Caritas Suisse (1990-2001).



**Jean-Daniel Gerber,
président**

Dr. hc, ancien chef du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et ancien directeur de l'Office fédéral des réfugiés).



**Eduard Gnesa,
vice-président**

Dr. en droit, ancien directeur de l'Office fédéral de la migration et ambassadeur extraordinaire chargé de la collaboration internationale en matière de migrations.



**Walter Schmid,
membre**

Prof. Dr. en droit, avocat, ancien directeur à la Haute école spécialisée de Lucerne, travail social. Président du conseil de fondation de HEKS/EPER, ancien président de la Conférence Suisse des institutions d'action sociale CSIAS/SKOS.



**Rolf Widmer,
membre**

Directeur opérationnel de l'association Tipiti (plateforme qui attire des professionnels intéressés à développer des espaces de vie personnalisés pour enfants et jeunes), ancien directeur et président du Service social international-Suisse (SSI), ancien coordinateur en matière d'asile pour le canton de Zurich.



**Ruth Züblin,
membre**

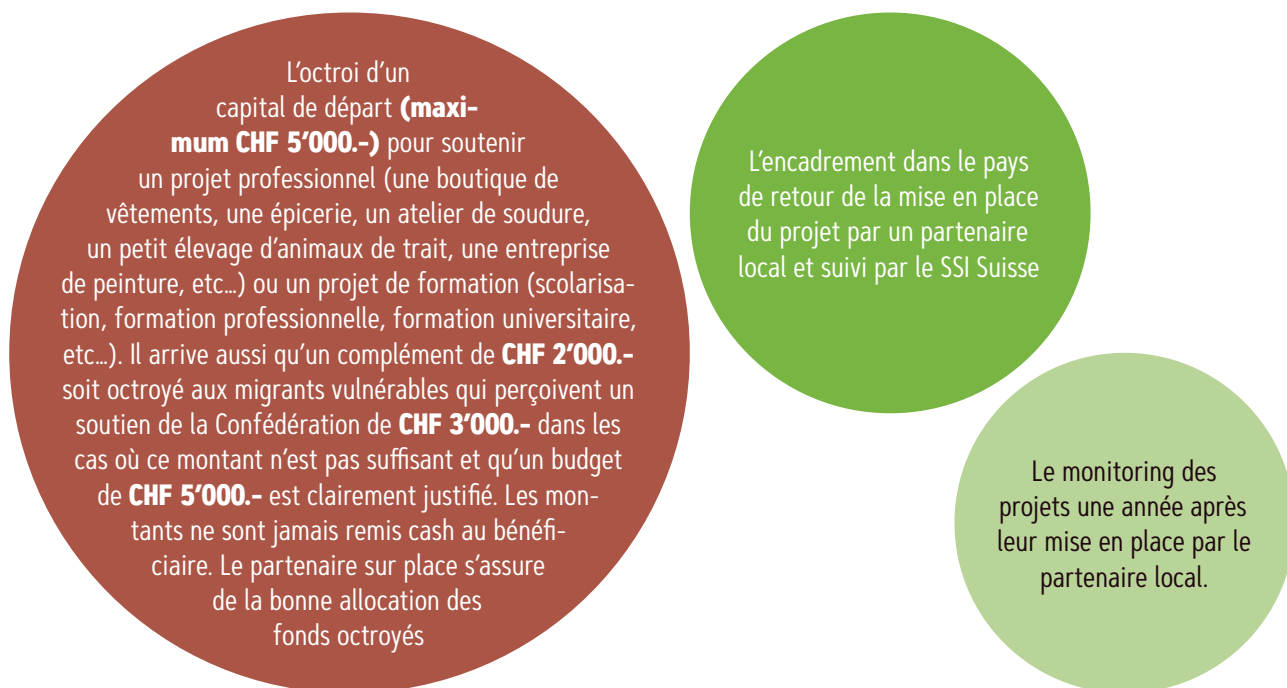
Ruth Züblin Associates, fondatrice, ancienne vice-présidente du dpt Corporate Communications & Philanthropy, Swiss Government Relations chez JTI, responsable communication et marketing à l'Opéra de Zurich, Head Corporate Communications chez Crossair SA et Swiss International Air Lines SA.

*** Remarque :**
tous les membres du comité travaillent bénévolement et ne touchent aucune rémunération financière ou autre.

A2) BUT DU PROGRAMME

Par le biais de son programme « Réintégration dans le pays d'origine », l'Association du même nom vise à soutenir les migrants vulnérables qui se trouvent en Suisse, et qui rentrent dans leur pays avec la volonté d'y entamer un nouveau départ.

LE SOUTIEN S'ORGANISE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



L'idée est de pouvoir créer une synergie entre les compétences des bénéficiaires, les connaissances locales du partenaire et les fonds octroyés, ceci afin de pouvoir élaborer une base de réintégration viable pour les bénéficiaires dans leur pays d'origine. De ce fait, non seulement ils construisent des perspectives durables, mais contribuent également au développement économique de leur pays.

Afin de pouvoir faire appel à des partenaires locaux pour l'encadrement de la mise en place des projets individuels dans les différents pays de retour, l'Association Réintégration dans le pays d'origine a mandaté le Service Social International-Suisse (SSI). Le SSI (www.ssi-suisse.org) fait partie d'un réseau international présent dans plus de 120 pays, et ses activités sont certifiées par Zewo. Ce label distingue les organisations sérieuses qui utilisent les dons efficacement, conformément à leur but et à leurs ressources financières.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), ainsi que certains cantons soutiennent aussi des requérants d'asile déboutés à leur retour dans certains pays. Mais nombreux sont les migrants vulnérables qui ne rentrent pas dans les critères d'attribution d'un soutien fédéral.

LE PROGRAMME « RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE » EST LÀ POUR ENTRER EN MATIÈRE DANS DES SITUATIONS OÙ LA CONFÉDÉRATION OU LES CANTONS NE LE FONT PAS OU PAS SUFFISAMMENT, À SAVOIR :

- les requérants d'asile déboutés originaires d'un pays de l'espace Schengen ;
- les requérants d'asile déboutés originaires d'un état exempté de visa dans l'espace Schengen (Serbie, Croatie, Macédoine, Monténégro, Albanie et Bosnie) ;
- les requérants d'asile en détention administrative ou pénale ;
- les requérants d'asile en procédure Dublin* qui décident de rentrer dans leur pays d'origine plutôt que dans le premier pays d'Europe où ils se sont enregistrés ;
- les personnes sans statut légal en Suisse (sans-papiers) ;
- les personnes frappées d'une décision de non entrée en matière (NEM) ;
- toute personne refoulée en vertu du droit des étrangers ;
- les détenteurs de permis B/C qui sont dans une situation vulnérable et décident de rentrer dans leur pays d'origine.

Toutefois, quel que soit son statut en Suisse, le bénéficiaire doit envisager le retour dans une démarche volontaire.

* Selon la directive de Dublin, le migrant est renvoyé vers le premier pays de l'Espace Schengen où il a été enregistré. Notre programme de réintégration par contre permet de soutenir les migrants en procédure Dublin s'ils retournent dans leur pays d'origine.

A3) L'ADN DU PROGRAMME

« RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE »



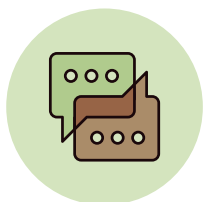
Le programme « Réintégration dans le pays d'origine » vise à mettre le migrant rentrant au centre, à le soutenir dans la construction d'un projet qui lui permette de créer des perspectives durables et à reprendre sa vie en main, pour son bien personnel et celui de sa famille.



Pour parvenir au but envisagé, il est important de mettre à la disposition du bénéficiaire du programme une aide financière, ainsi que l'assistance d'un partenaire local qui puisse le guider dans le contexte local et d'assurer de la bonne allocation des fonds. Il est également essentiel de révéler et de développer les capacités voilées ou ouvertes de la personne rentrant dans son pays d'origine.



Dans de nombreux cas, un contact direct avec le bénéficiaire est établi par la chargée du programme « Réintégration » qui privilégiera une « approche du non-jugement ». Quel que soit le parcours de la personne et plus particulièrement dans le cas de celles en détention, notre volonté est de ne pas juger son chemin passé ou le délit qu'elle a commis, mais plutôt de créer un espace d'humain à humain, en vue de favoriser la création d'un lien de confiance qui l'encouragera à considérer notre appui comme une deuxième chance.



L'idée est que ce lien puisse se poursuivre une fois que la personne est de retour dans son pays d'origine - ce qui est particulièrement aisé de nos jours grâce aux nouvelles technologies et, notamment, à WhatsApp qui est disponible gratuitement dans la plupart des pays. La chargée de programme pourra ainsi établir le lien entre la Suisse et le pays de retour, maintenir le contact avec la personne, la guider, l'encourager et ce tout en respectant les aspirations du bénéficiaire.



Nous accompagnons des personnes qui sont souvent fragilisées dans leur estime de soi et qui parfois ne sont plus entièrement conscientes de leurs propres ressources. Le fait de les respecter, de les écouter, de leur offrir notre compréhension peut les aider à recouvrer leurs pleines capacités. Si l'aide financière est bien sûr essentielle dans la mise en place d'un projet de réintégration, l'aspect primordial demeure l'engagement de la personne elle-même qui assurera la réussite et la durabilité du projet.



Lorsque des projets réussissent de manière particulièrement satisfaisante, il arrive que les bénéficiaires nous disent :

« Grâce à votre programme j'ai retrouvé confiance en moi-même ! ».



Et notre objectif se trouve justement là : Faciliter la réintégration de ces personnes dans leur pays d'origine par le biais de l'achat de l'équipement pour leurs activités professionnelles ou le financement d'une formation mais aussi dans le fait de leur montrer qu'elles comptent et que nous croyons en elles, car nous sommes persuadés que la confiance en elles-mêmes se développera et saura les guider de manière efficace dans leur cheminement.

Cet investissement est l'ADN de notre programme !

B.
**BÉNÉFICIAIRES DU
PROGRAMME EN 2022**



B.

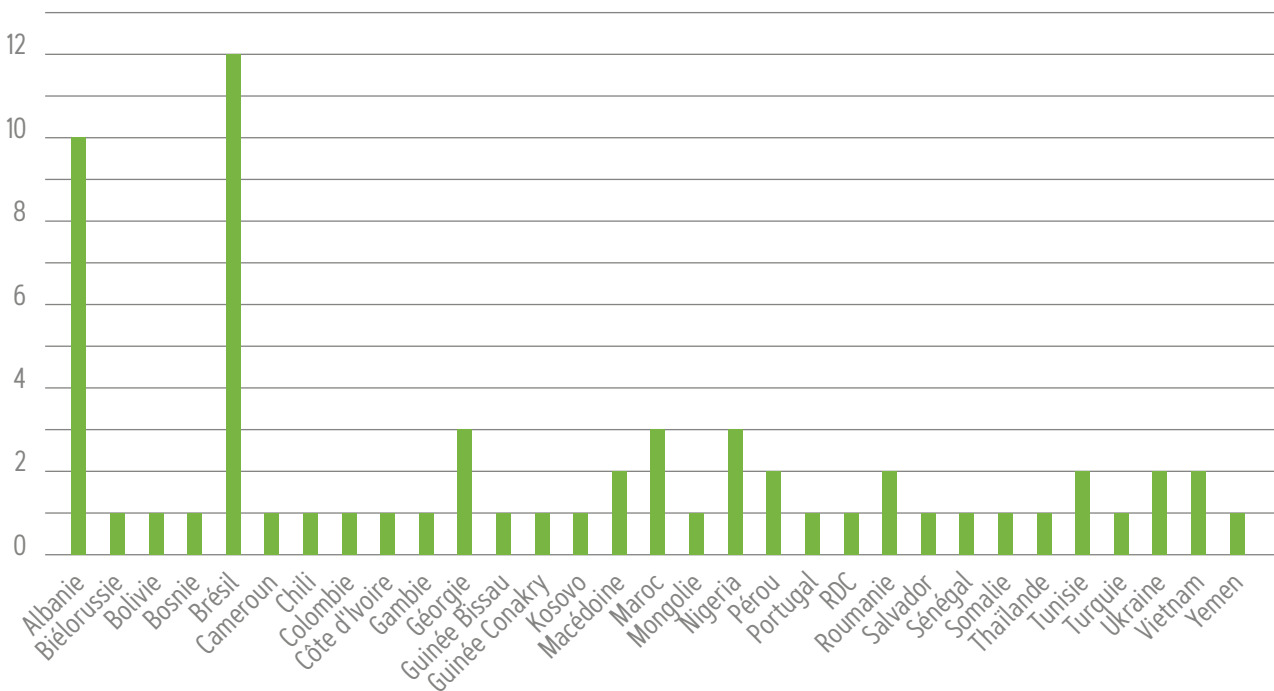
BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME EN 2022

B1) PROJETS INDIVIDUELS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME EN 2022

Durant l'année 2022 nous avons reçu 119 nouvelles demandes (contre 100 en 2021) et soutenu 64 projets (63 en 2021). Ces projets ont bénéficié à 73 adultes et 28 enfants à travers le monde. L'écart entre le nombre de demandes reçues et le nombre de projets réalisés s'explique de deux manières. Quelques-uns aussi ne remplissent pas les critères (avoir été en Suisse depuis au moins un an, ne pas avoir les capacités financières pour financer leur projet, avoir une idée de projet concrète et réaliste). Toutefois, ce nombre est assez faible car les partenaires professionnels avec lesquels nous travaillons en Suisse collaborent avec nous pour la plupart depuis de nombreuses années. Ils ont ainsi une idée claire des personnes qui peuvent bénéficier d'une aide. De plus, une partie d'entre eux renoncent en cours de route à leur demande ou ne contactent pas le partenaire une fois rentrés au pays.

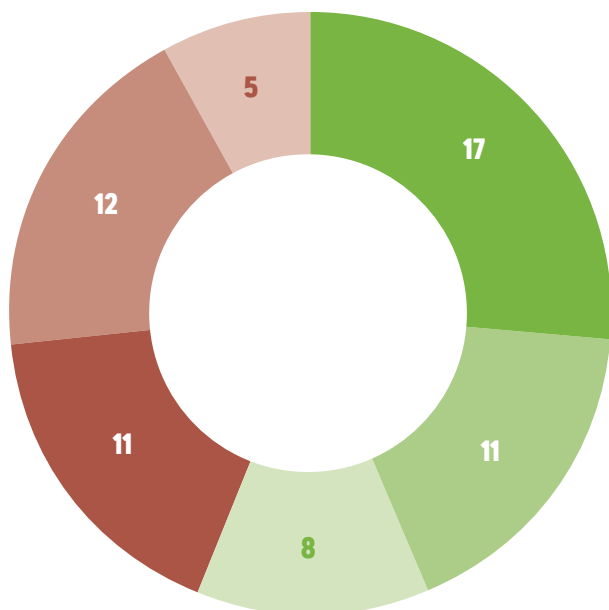
B2) LES PAYS DE RETOUR CONCERNÉS PAR LES PROJETS EN 2022

Le programme est intervenu en 2022 dans 31 pays.



Les 2 pays les plus représentés restent, comme depuis l'an 2020, l'Albanie et le Brésil. Ils concernent majoritairement des personnes en détention, principalement des femmes pour le Brésil et des hommes pour l'Albanie.

B3) TYPES DE PROJETS RÉALISÉS



Formation

Agriculture

Nourriture/boissons

Magasins

Services

Autres

Les types de projets concernent 6 différents secteurs :

1 Projets de formation (université, formation technique, formation professionnelle, scolarisation, permis de conduire)

Il est possible que le soutien s'échelonne sur plusieurs années, notamment pour les formations universitaires. Il arrive aussi que nous soutenions aussi la scolarisation d'enfants dans une école privée pour les aider à se réintégrer dans le système scolaire de leur pays, après une absence plus ou moins longue.

2 Projets agricoles (outils agricoles, abricotiers, chèvres, poules, vaches laitières).

Nous avons remarqué que pour les jeunes en provenance d'Albanie spécialement, le choix s'oriente fréquemment vers un projet agricole. Au fil de nos expériences, nous avons réalisé que quand il s'agit de jeunes bénéficiaires, le projet vise surtout à soutenir la famille et non pas à construire un avenir durable pour le jeune concerné. A partir de l'automne 2022, nous avons décidé de ne plus soutenir de projets agricoles pour de jeunes albanais, afin de les encourager à réfléchir à un projet pour leur propre avenir, dans un domaine qui les intéresse véritablement. Même si le projet agricole est un revenu supplémentaire pour la famille, le jeune développe rarement dans ce contexte un engagement sérieux et durable. Nous pensons que s'il définit plutôt un projet en lien avec ses aptitudes et ses aspirations profondes, il y a plus de chance que le projet contribue à la création de perspectives durables pour ce jeune.

3 Projets nourritures/boissons (grossiste en vente de boissons, fruits et légumes, vente ambulante, bar, restauration/take away, cybercafé)

Les projets dans ce domaine sont généralement assez petits car le budget à disposition ne permet pas d'envisager la mise en place d'un véritable restaurant. Au cours de cette année, une personne qui aurait eu du mal à gérer de manière autonome son propre projet a pu s'associer avec un restaurant existant et avoir ainsi un travail dans un endroit qui fonctionne déjà.

4 Projets de magasins (épicerie, fleuriste, boucherie, pièces détachées automobiles, vêtements, briques)

La vente se réalise en général dans des domaines plutôt variés et nous sommes heureux de soutenir pour la première fois un fleuriste qui est rentré en Albanie.

5 Projets de services (coiffure, finances, couture, menuiserie, chenil, fitness, garage)

Nous avons soutenu pour la première fois un projet de chenil en Turquie. Il s'agit d'un lieu d'élevage, mais aussi d'un lieu de pension pour les personnes qui partent en vacances par exemple et souhaitent laisser leur animal dans un lieu adapté pendant leur absence.

B4) **PROJET « FEMMES EN DÉTENTION »**

Un volet de notre programme continue à s'orienter spécifiquement sur des situations de femmes en détention en Suisse qui sont expulsées dans leur pays d'origine à la fin de leur peine. Il nous semble important dans ces situations d'avoir un peu de flexibilité et de ne pas seulement se limiter au projet. Nous prenons en compte des dépenses extérieures au projet professionnel ou de formation. Au cours de l'année 2022, nous avons par exemple soutenu une femme qui n'avait pas de point de chute pour qu'elle puisse avoir un logement à son arrivée pour 2 mois. Dans un autre cas, nous avons accepté de financer l'achat de quelques meubles de base, et finalement nous avons aussi soutenu une femme qui a accouché pour payer une partie de ce dont elle avait besoin pour accueillir son bébé. Pour une autre situation qui est toujours en cours, nous suivons la situation médicale d'un des enfants qui a un problème au palais.

Cette flexibilité nous semble particulièrement importante dans les situations de ces femmes qui se retrouvent souvent à être la personne ressource de plusieurs personnes (enfants, parents) et dont la situation est très vulnérable.

B5) EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS AVEC SUCCÈS EN 2022

Epicerie, Guinée Conakry

Amadou
GUINEE CONAKRY

Amadou* a 21 ans lorsqu'il arrive en Suisse par le biais de l'asile.

Au bout de quelques temps il se retrouve en prison et son expulsion est ordonnée, 4 ans environ après son arrivée.

Il fait appel au programme « Réintégration dans le pays d'origine » afin de pouvoir réaliser un projet à son retour. Lorsque nous le rencontrons en détention, il démontre une maturité surprenante pour son jeune âge, il est déterminé à prendre sa vie en mains. Il est jeune et plein d'énergie et souhaite créer une petite épicerie à Conakry. Il obtient un soutien de notre programme d'un montant de 2'820 CHF et s'est engagé à investir un montant de 1'880 CHF comme il a quitté la Suisse avec un peu d'argent qu'il avait gagné en détention.

Fin janvier 2022, Amadou quitte la Suisse et il prend rapidement contact avec notre partenaire et la mise en place du projet démarre. Il a d'abord investi sa contribution en payant le loyer du magasin pour 6 mois, l'installation d'étagères, de la peinture pour rafraîchir le local, des câbles électriques et un frigo. Après nous avons envoyé notre contribution au partenaire qui a pu ainsi financer l'achat d'une table et de la marchandise qui a pris place sur les étagères et dans le frigo (voir photo de couverture de ce rapport).

Mais à notre grande joie, l'histoire d'Amadou ne s'arrête pas là. Une fois que les 6 mois de location sont arrivés à terme, il a trouvé un nouveau local mieux situé et déplace son commerce. Mais un rêve lui trottait toujours dans la tête : devenir consignateur de bateaux. Il est parvenu à obtenir un emploi chez ILS Services qui évolue dans la consignation maritime, le transit, la logistique et le transport. Pendant ce temps, il a demandé à sa sœur de reprendre les commandes de l'épicerie. Il est d'ailleurs en train de réaliser au moment où ce rapport est rédigé une formation chez eux en vue de réaliser son rêve.

Et une troisième bonne nouvelle est venue se rajouter à ce bilan déjà très positif : Amadou s'est marié le 18 mars et nous a même invité à la cérémonie !



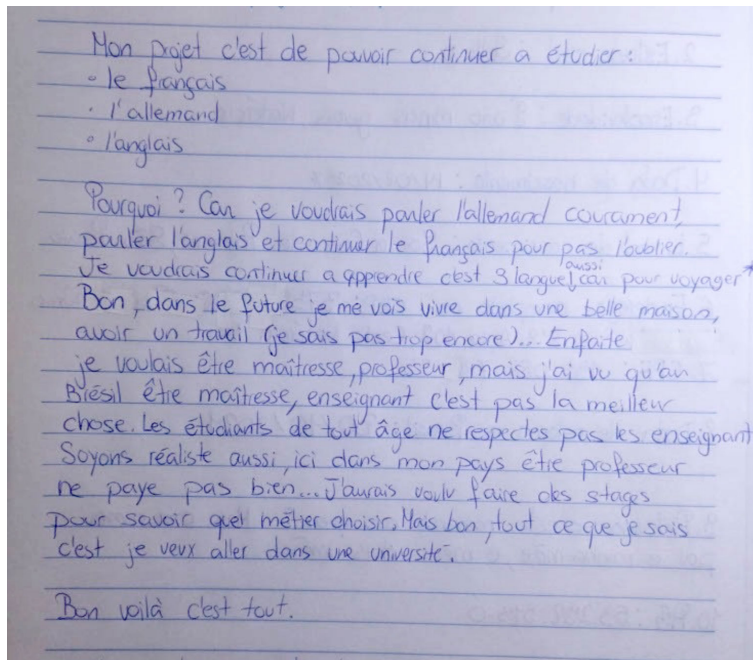
* prénom fictif

Scolarisation, Brésil

Fabiana
BRÉSIL

Fabiana* est née en 2007, d'origine brésilienne, et a vécu 13 ans en Suisse, sans-papiers, avec ses parents. Ces derniers n'entrevoient pas de perspectives en Suisse et décident de rentrer au pays.

Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge genevoise, Fabiana nous adresse une demande à laquelle elle joint la lettre suivante :



Nous acceptons de la soutenir et à son retour au Brésil, plutôt que de reprendre sa scolarité dans le domaine public, nous finançons une école privée qui lui permet de poursuivre sa formation en langues et qui, nous l'espérons, l'aideront à trouver sa voie dans un domaine qui lui plaît et où ses compétences linguistiques pourront être mises à profit. L'école est un internat qui propose un programme quotidien rythmé entre les cours, l'étude et des activités physiques, très adapté à sa tendance hyper active.



Fleuriste, Albanie

Mihail* est arrivé en Suisse en 2020, juste au moment de la pandémie. Il avait par le passé travaillé en Grèce comme plâtrier, puis avait travaillé comme fleuriste pendant 2 ans en Albanie. Son souhait a été de revenir dans le domaine des fleurs et de l'événementiel.

Mihail
ALBANIE



Les premiers temps il a travaillé avec sa sœur qui est déjà fleuriste à son compte. La première étape a été d'acheter un peu de matériel. Les premiers mois, il a donc œuvré comme collaborateur. Il s'est occupé de réaliser des bouquets, mais aussi d'organiser la décoration d'événements (anniversaires, mariages, autres célébrations). Comme la collaboration se passait bien, Mihail et sa sœur ont décidé de s'associer. Ils ont alors établi un contrat en bonne et due forme auprès d'un notaire et nous avons financé encore du matériel de décorations et des fleurs. Aux dernières nouvelles, les affaires marchant bien, ils ont décidé d'ouvrir un deuxième magasin.



B6) PROJET QUI A ÉCHOUE EN GÉORGIE

Achat de matériel de menuiserie, Géorgie

Dato
GÉORGIE

Nous avons soutenu **Dato*** qui semblait dans une situation spécialement vulnérable. A son retour en Géorgie, il ne semblait n'avoir ni logement, ni réseau social qui puisse l'accueillir. Il a par le passé fait 15 ans de prison où il a appris la sculpture sur bois, puis est arrivé en Suisse où sa demande d'asile a été refusée. Il souhaitait acheter des outils pour pouvoir exercer une fois de retour en Géorgie. Durant la seconde moitié du mois d'avril, les outils lui ont été remis, il était sensé démarrer son travail durant la deuxième quinzaine d'avril.

A la fin avril, notre partenaire a planifié une visite sur le terrain, pour effectuer un suivi et prendre des photos. Malheureusement, il n'était plus joignable. Nous avons appelé le membre de sa famille qui l'a accompagné lorsqu'il est venu au bureau de notre partenaire. Selon lui, Dato attendait l'arrivée de sa femme d'Ukraine (qu'il n'avait pas mentionné par le passé), mais celle-ci a eu quelques problèmes à l'arrivée. Dato a alors décidé de partir en urgence en Ukraine afin de régler les problèmes avec sa femme. Il devrait normalement revenir après 1 mois et demi. Cependant, son parent nous a dit qu'il avait perdu le contact avec Dato pendant 10 jours. Quant au matériel de menuiserie, d'après les informations du parent, il est conservé par d'autres proches de Dato, bien qu'il ne sache pas exactement où. Il a promis de clarifier la situation, bien qu'il ne nous ait pas encore donné l'emplacement exact.

C.
**MISSION
AU BRÉSIL**



C.

MISSION AU BRÉSIL

Une fois par année, nous réalisons une mission dans un pays où de nombreuses ont été soutenues par notre programme. Cette mission nous permet de passer du temps avec notre partenaire et de renforcer les liens, de revoir des personnes que nous avons soutenues et de faire un point de situation de leur projet et de leur niveau de réintégration, et aussi de mieux comprendre le contexte local. Pour cause de COVID, aucune mission n'a été réalisée en 2020 et 2021.

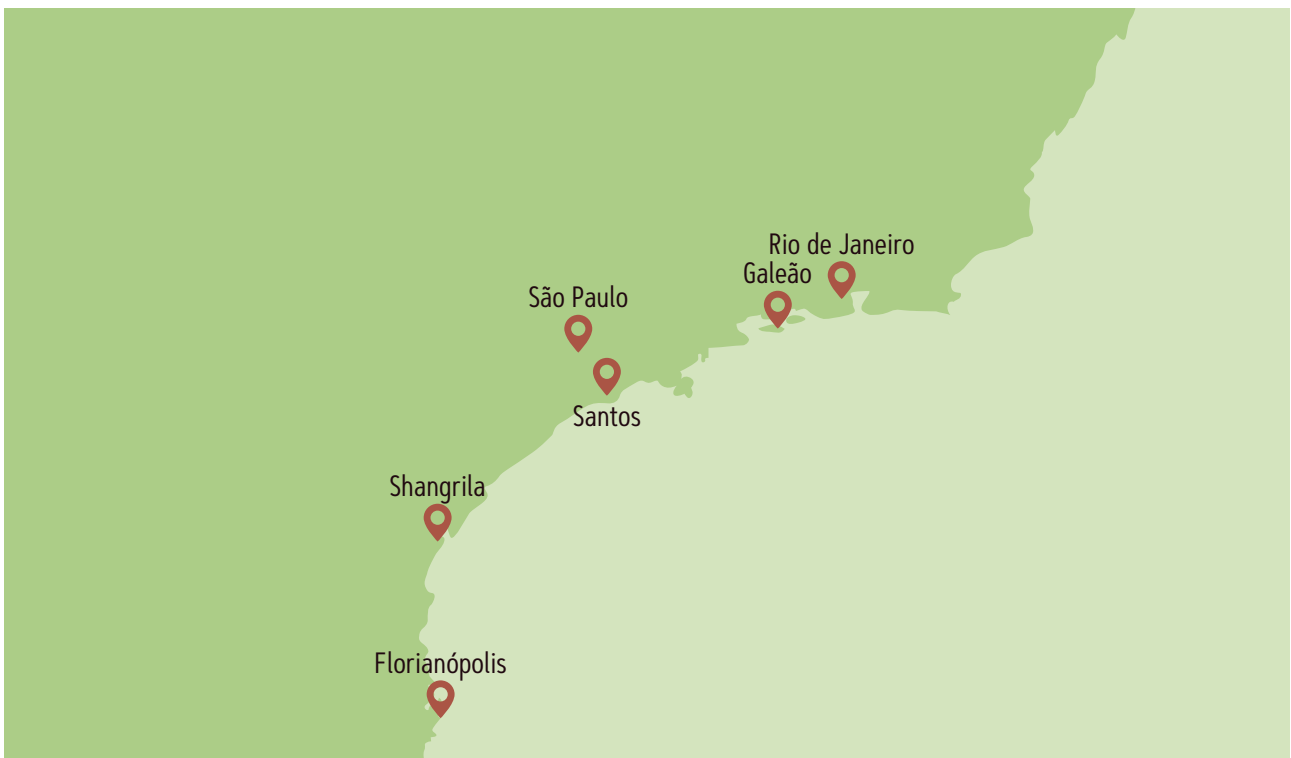
Courant mai 2022, une mission a été programmée au Brésil, à Sao Paulo et dans ses environs, où nous avons soutenu de nombreux bénéficiaires depuis plusieurs années. Dans le contexte du Brésil, la plupart des bénéficiaires sont des personnes qui ont un passé en détention. Généralement, il s'agit de femmes, jeunes, qui se retrouvent pour des raisons diverses dans une situation vulnérable. Elles croisent alors le chemin de trafiquants de drogue qui leur présentent le voyage comme une aubaine qui leur rapportera beaucoup d'argent en peu de temps et une occasion unique de visiter l'Europe, tous frais payés. Le fait qu'elles devront transporter de la drogue est alors minimisé. Elles transportent souvent 1 à 2 kilos de cocaïne, dans un sac ou en l'ayant avalée sous forme de capsules. Si la drogue est ingérée, elles mettent leur santé à risque car si une seule des capsules venait à se percer, alors c'est l'overdose assurée. Elles n'ont souvent jamais voyagé, ont obtenu un passeport pour l'occasion et un passeport sans tampon éveille facilement les soupçons. Si elles se font attrapées, elles attirent alors toute l'attention des contrôles douaniers et ainsi un plus gros convoi peut passer de manière discrète.

Nous avons au cours de cette mission rencontré

13 bénéficiaires, **2** hommes et **11** femmes.





Seul un des deux hommes n'est pas concerné par un passé en détention.

Les projets visités se trouvaient dans les villes suivantes :



Sur les 13 personnes rencontrées, 9 avaient réalisé tout en partie leur projet, 2 avaient échoué et 2 n'avaient pas encore réalisé leur projet. Voici le point de situation pour chacune de ces personnes au moment de notre visite :

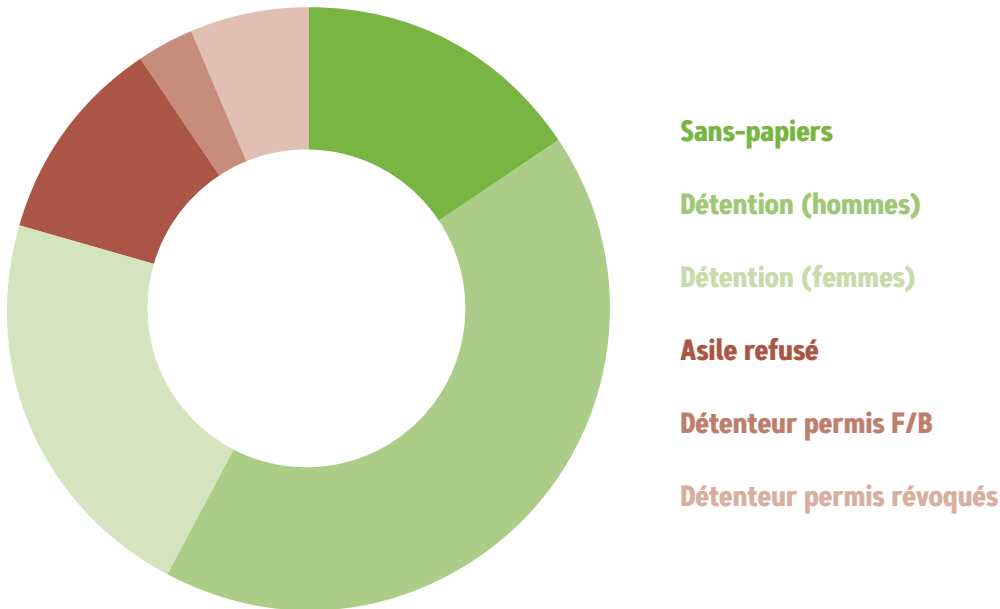
20

N°	Année réalisation projet	Type de projet	Statut pendant la mission (2022)	Niveau de réintégration (en %)	Photos du projet
921	2017 à 2021	Etudes pédagogiques	Elle a obtenu son diplôme et elle souhaite faire maintenant une spécialisation en psycho pédagogie de 18 mois pour trouver plus facilement un travail. Lors de notre visite elle nous a demandé si nous serions prêts à l'aider. Nous avons accepté de financer la moitié de sa formation complémentaire.	80%	
1065	2019	Formation en esthétique. Comme la formation s'est arrêtée, nous avons financé des frais de scolarité et activités pour son fils.	Pour des raisons médicales, elle n'a pas pu poursuivre sa formation et il est difficile pour elle de s'engager durablement dans un projet. Sa famille la soutient autant que possible.	30%	
1149	Fin 2018 à juin 2024	Formation universitaire en comptabilité.	Elle travaille en parallèle dans une fiduciaire. Elle souhaite aussi apprendre l'allemand et l'anglais et travailler en Europe à l'avenir.	100%	
1258	2020	Elle est rentrée juste avant l'de début du COVID. Achat de matériel pour préparer, congeler et vendre des snacks	Elle a toujours le matériel mais elle va déménager pour vivre avec sa mère et réduire les coûts. Aux dernières nouvelles (décembre 2022), elle a trouvé un emploi stable et ne fabrique plus de snacks.	100%	

D.

DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME

Le programme a été créé en 2004 et nous avons acquis depuis une solide expérience dans le domaine de la réintégration au niveau international, puisque nous avons à ce jour soutenu plus de 850 projets dans 77 pays à travers le monde. Notre public cible pour les bénéficiaires soutenus en 2022 se compose de :



Ce tableau nous montre que plus de la moitié des bénéficiaires proviennent du monde carcéral. Cela s'explique par le fait qu'aucun autre acteur n'est présent pour soutenir les personnes en détention qui sont vouées à expulsion à leur libération. Soit la personne n'était pas détentrice d'un permis de séjour au moment où le délit a été commis, soit alors elle a perdu son permis de séjour suite à la votation pour l'expulsion des criminels étrangers qui a été votée par le peuple suisse en 2010 et que le parlement a adopté en mars 2015. Cela équivaut en quelques sortes à une double peine et il nous paraît alors important de soutenir ces personnes qui généralement se retrouvent dans une situation particulièrement fragilisée. Elles purgent leur peine comme toute personne ayant commis un délit, sauf qu'à leur sortie, elles doivent retourner dans leur pays où elles n'ont peut-être plus de réseau social, ne connaissent pas ou peu le pays et ne parlent parfois même pas la langue. Cette situation nous semble particulièrement précaire pour les jeunes qui sont arrivés en Suisse alors qu'ils n'étaient que de jeunes enfants et, suite à une erreur de parcours au début de l'âge adulte, ils se retrouvent à devoir vivre dans un pays qu'ils ne connaissent quasiment pas, où ils n'ont peut-être passé que quelques semaines de vacances au cours des 15 ou 20 dernières années. Afin d'éviter qu'ils ne retombent rapidement dans de mauvais réseaux, nous tâchons de les accompagner au mieux et de faire le lien entre le pays où ils ont grandi et leur pays d'origine où ils se retrouvent sans repère.

Nous avons eu l'occasion, durant cette année 2022, d'assister à un cours d'anglais proposé dans la prison de Burgdorf (Canton de Berne) par Madame Karen Lanci Dolder. Cette dernière propose des cours à des détenus depuis de nombreuses années et démontre un fort engagement auprès de ces jeunes afin de les aider à prendre un nouveau départ. Elle est allée en Albanie au cours de l'année 2022 et a eu la possibilité de rencontrer des anciens élèves que nous avons soutenus, ainsi que notre partenaire Elsa à Kuçove, Albanie. Elle envisage de repartir d'ici quelques temps en Albanie pendant une année et nous aimerions beaucoup créer avec son aide un groupe de jeunes motivés en Albanie afin d'encourager ceux qui démontrent moins de motivation à construire des perspectives concrètes.

D1) GROUPE DE TRAVAIL ÉTRANGERS EN DÉTENTION

Sur l'initiative du Dr Rigobert Hervais KAMDEN qui officie au centre de psychiatrie forensique et l'unité d'expertises psychiatriques et après l'avoir rencontré en 2018 une première fois, ce dernier a créé un groupe de travail qui réunit différents acteurs qui s'investissent auprès des personnes en détention vouées à expulsion, à savoir :

- Rigobert Hervais Kamden, psychiatre
- Laura von Mandach et Jean-Sébastien Blanc, du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)
- Rahel Zbinden, responsable du programme détention à la Croix-Rouge Berne
- Cindy von Bueren, directrice adjointe aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe
- Matthias Jacek Wojdyla, juriste à l'Office de la justice du Canton de Zurich
- Michèle Demierre, chargée du programme « Réintégration dans le pays d'origine ».

L'objectif de base de ce groupe de travail était de d'échanger et de trouver des bonnes pratiques pour soutenir les personnes atteintes d'un trouble psychique vouées à expulsion et qui se retrouvent en détention en Suisse sous le coup d'une mesure thérapeutique institutionnelle. Cela signifie que la personne n'est pas en détention pour une durée définie, mais jusqu'à ce qu'une certaine évolution soit constatée dans son état de santé. Pour les détenus qui ont un droit de séjour en Suisse, il est possible de mettre en place des allègements du cadre, ce qui permet à la personne d'évoluer petit à petit. Mais pour les personnes qui sont expulsées à la fin de la peine, ne pas pouvoir bénéficier de ces allègements du cadre va générer des frustrations et un sentiment d'injustice. Cela aura comme conséquence un risque de stagnation du processus thérapeutique.

Nous nous sommes rencontrés de manière régulière (y compris online durant la période covid) et avons organisé en août 2021 une rencontre qui a réuni de nombreux acteurs du domaine de la détention et de la réintégration (y compris le SEM) sur le thème de :

Quand la sanction pénale est assortie d'une décision d'expulsion. Comment garantir la continuité dans la prise en charge des personnes étrangères en détention ?

Cette rencontre nous a permis d'échanger sur la thématique avec un nombre important d'acteurs, même d'autres pays (présentation « Personnes étrangères en détention avec une décision de renvoi : l'exemple des Pays-Bas », présenté par Tijds Bagchus, Conseiller en gestion stratégique au ministère de la Justice et de la Sécurité).

Afin de laisser une trace concrète des échanges de ce groupe de travail et de notre rencontre du 24 août 2021, nous avons créé un site internet qui s'intitule <https://info-retour.ch> et qui retrace aux travers de 3 étapes (en détention / transition/ pays d'origine) les témoignages des différents membres de ce groupe de travail, ainsi que d'une bénéficiaire au pays et d'un partenaire SSI en Albanie, le processus de réintégration.



L'idée est maintenant de poursuivre notre coopération pour la création d'une plateforme d'informations adressée aux professionnels où seront réunies toutes les informations relatives à cette thématique. Sur l'onglet transition, il vous sera possible de visionner une intervention de notre chargée de programme

D2) **RESTART**



Michèle Demierre

« Il est important d'amener les personnes à activer leurs propres ressources. »

Le temps passé en détention devrait être conçu comme une transition vers le monde extérieur. Si un projet peut rapidement être défini après le début de l'exécution de la peine, cela permettra d'aider à structurer la peine et à offrir des perspectives concrètes pour la suite. Pour y parvenir, il est important que les établissements de détention travaillent main dans la main avec des organisations qui accompagnent les personnes détenues dans la conception et la réalisation de tels projets, comme le Service social international suisse ou certaines sections cantonales de la Croix-Rouge, ou encore avec les services cantonaux de migration.

Le programme « Réintégration dans le pays d'origine » a soutenu depuis 2011 des personnes en détention dans le canton de Genève, et qui ont été expulsées dans leur pays de retour à la fin de leur peine. Toutefois, le programme ne peut soutenir qu'environ 70 situations par année provenant de toute la Suisse, tous publics-cibles confondus. Une collaboration est aussi en place depuis la création du programme avec la Croix-Rouge Genève (CRG), mais plutôt dans des situations de demandeurs d'asile déboutés ou de personne sans-papiers. Sur la base de ces 2 excellentes collaborations (avec les établissements pénitenciers de Genève et CRG) et en vue de pouvoir soutenir un nombre plus important de détenus dans leur processus de réintégration dans leur pays d'origine, une collaboration nommée « RESTART » a été mis en place entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019 entre la CRG et le SSI. RESTART a été financé majoritairement par un don de la Croix Rouge et en partie par l'association « Réintégration dans le pays d'origine ». Suite aux bons résultats de la phase pilote et de nos expériences positives sur plusieurs années passées avec les prisons du Canton de Genève, le programme RESTART se poursuit depuis janvier 2020. Il est depuis cette date financé par le canton de Genève, qu'il s'agisse de notre travail, de celui de la Croix-Rouge genevoise, des montants alloués aux bénéficiaires et du travail des partenaires dans le pays de retour.

L'objectif de RESTART est d'encourager les personnes détenues à se projeter dans la construction de perspectives de réintégration dans le pays de retour et de les accompagner dans le processus d'élaboration d'un projet professionnel ou de formation par le biais des ressources dont ils disposent (économiques, sociales, professionnelles, etc.). Cette activité rejoint celle de conseil sur les perspectives d'avenir pour personnes en détention proposée par la CRG, et aussi la mission de l'association « Réintégration dans le pays d'origine » qui vise à accompagner les migrants vulnérables dans leur processus de réintégration de manière digne.

Il y a au niveau national une évolution quant au cahier des charges rattaché à la détention et l'aspect réintégration prend de plus en plus d'importance, qu'il s'agisse des détenus qui restent en Suisse, mais aussi pour ceux qui quittent le pays après la peine (environ 60% de la population carcérale). Nous espérons que cela aura pour conséquence que la plupart des cantons entreprendront des démarches en vue de soutenir les détenus voués à expulsion pour la mise en place d'un projet. Cela permet aux détenus de se projeter de manière concrète sur leur retour lors de la détention, de faire coïncider des possibilités de formation en détention avec leur futur projet, mais aussi aux assistants sociaux d'avoir des outils concrets pour aider le détenu dans son évolution en vue de se réintégrer au mieux à sa sortie de prison. Cela aura un impact sur le parcours de la personne à sa sortie et lui permettra de rentrer de manière digne, influencera à la baisse le taux de récidive et réduira le risque que la personne revienne sur le territoire suisse si elle a pu construire des perspectives dans son pays d'origine.

Nous sommes actuellement en discussion avec deux cantons en vue de dupliquer le concept RESTART genevois et espérons que cette tendance se renforcera sur l'ensemble de la Suisse.

E.

COMPTES DE L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE



E1) COMPTE D'EXPLOITATION RÉINTÉGRATION 2022

PRODUITS	2022 (CHF)	2021 (CHF)
Donateurs		
Alid AG	50'000,00	50'000,00
Béatrice Hoffman-Sudan	10'000,00	
Ernst Göhner Stiftung	10'000,00	
Irene und Max Gsell Stiftung	10'000,00	20'000,00
JTI Foundation	110'000,00	110'000,00
Lagrev Stiftung	30'000,00	30'000,00
Smartpeace	50'000,00	50'000,00
Contributions Cantons projets spécifiques	6'732,50	
Dons privés	37'400,00	34'835,68
Total dons reçus	314'132,50	294'835,68
TOTAL PRODUITS	314'132,50	294'835,68
CHARGES		
Programme de base Réintégration dans le pays d'origine		
Contributions directes allouées aux bénéficiaires dans leur pays d'origine	176'294,64	162'737,42
Coûts directs de gestion de projet (SSI) en Suisse et à l'étranger (salaire, frais de voyage, traitement de cas, collaboration avec partenaire locaux, contrôle des projets et suivi dans le pays d'origine, évaluations)	78'261,68	79'499,16
Sous total	254'556,32	242'236,58
Programme « Femmes en détention »		
Contributions directes aux bénéficiaires dans leur pays d'origine	21'261,31	35'762,28
Frais gestion de projet et accompagnement Suisse/étranger	9'293,00	8'497,54
Sous total	30'554,31	44'259,82
Communication & autres frais de soutien à l'association		
Secrétariat, conception et impression rapport annuel, site web, frais de séances	13'092,45	9'029,60
Frais de gestion SSI		
Utilisation commune de l'infrastructure, informatique, conseils juridiques, comptabilité, révision, location de bureau	34'200,00	
TOTAL CHARGES	332'403,08	295'526,00
Variation des capitaux affectés	-18'270,58	-690,32

E2) COMPTE DU PROGRAMME RÉINTÉGRATION AU 31.12.2022

	Actifs	Passifs	
Créance envers le SSI ¹⁾	468'090	490'599	Capital de croissance au 01.01.2022
		5'785	Résultat exceptionnel exercice précédent
Actif transitoire	10'023	-18'271	Variation fonds affectés
		478'113	²⁾ Capital de croissance au 31.12.2022
TOTAL actifs	478'113	478113	TOTAL passifs

¹⁾ La créance envers le SSI (montant en notre faveur) est composée de :

Liquidités Crédit Suisse programme Réintégration (compte séparé)	295'665
Liquidités BCGE programme Réintégration (compte séparé)	<u>172'425</u>
TOTAL	<u>468'090</u>

²⁾ Le capital de croissance au 31.12.2022 est composé de :

Fonds pour frais encourus en Suisse	116'000
Provision communication	48'952
Solde autres fonds disponibles au 31.12.2022	<u>313'161</u>
TOTAL	<u>478'113</u>

Ces comptes n'incluent pas les activités RESTART (cf page 29) qui font l'objet d'une comptabilité séparée.

Les comptes statutaires du SSI Suisse audités par la fiduciaire Favre à Lausanne, et conformes aux normes Zewo, sont disponibles sur demande. Pour les recevoir, merci d'en faire la demande à l'adresse email suivante : reintegration@ssi-suisse.org.

Vous trouverez à la page suivante la déclaration d'intégralité de notre auditeur relative aux comptes statutaires 2022 du SSI.

E3) DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

Service Social International - Suisse

Genève

Fiduciaire Favre Révision SA
À l'att. de Mme Emilie Delavy
Route de Berne 52
1010 Lausanne

Genève, le 25 avril 2023

DECLARATION D'INTEGRALITE

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Service Social International – Suisse pour l'exercice 2022 arrêté le 31 décembre 2022. Le but de votre contrôle est de déterminer si les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif, ainsi qu'à la loi, aux statuts et aux directives de la Fondation ZEWO. Ils sont également conformes aux Directives transversales de l'Etat de Genève "présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques" et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que des résultats (principe "true and fair view"). Nous reconnaissons la responsabilité du conseil de fondation en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et à la Swiss GAAP RPC, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et séances du conseil d'administration ont été mis à votre disposition. Par ailleurs, nous vous avons accordé un accès illimité à toutes les personnes que vous avez estimé nécessaire d'interroger pour obtenir votre assurance d'audit.
- Les informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi, ont été mentionnées correctement dans l'annexe.
- Le Service Social International - Suisse s'est conformé à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p.ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.

- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de parties liées (art. 959a, al. 4, CO) est complète et exacte.
- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'entreprise ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité du Service Social International - Suisse à continuer son exploitation («going concern»).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- Le Service Social International - Suisse est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels publiés dans l'annexe.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers).
- Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels. Nous vous informerons immédiatement de tout événement dont nous aurons connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale et susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'entreprise, n'existaient pas à la date du bilan/sont mentionnées en annexe.
- Nous sommes responsables du respect des prescriptions légales et autres dans le domaine de la TVA. Nous garantissons en particulier que la TVA est correctement décomptée en Suisse et, le cas échéant, à l'étranger, et que les incertitudes dans le domaine de la TVA seront clarifiées sans retard. Nous avons suivi correctement les modifications de la loi, les décisions de justice et les changements de pratique des autorités fiscales ayant une incidence sur notre entreprise. Selon nos clarifications, il n'existe pas de risques significatifs en matière de TVA ou les risques connus ont été pris en compte de manière appropriée dans les comptes annuels.

Genève, le 25 avril 2023

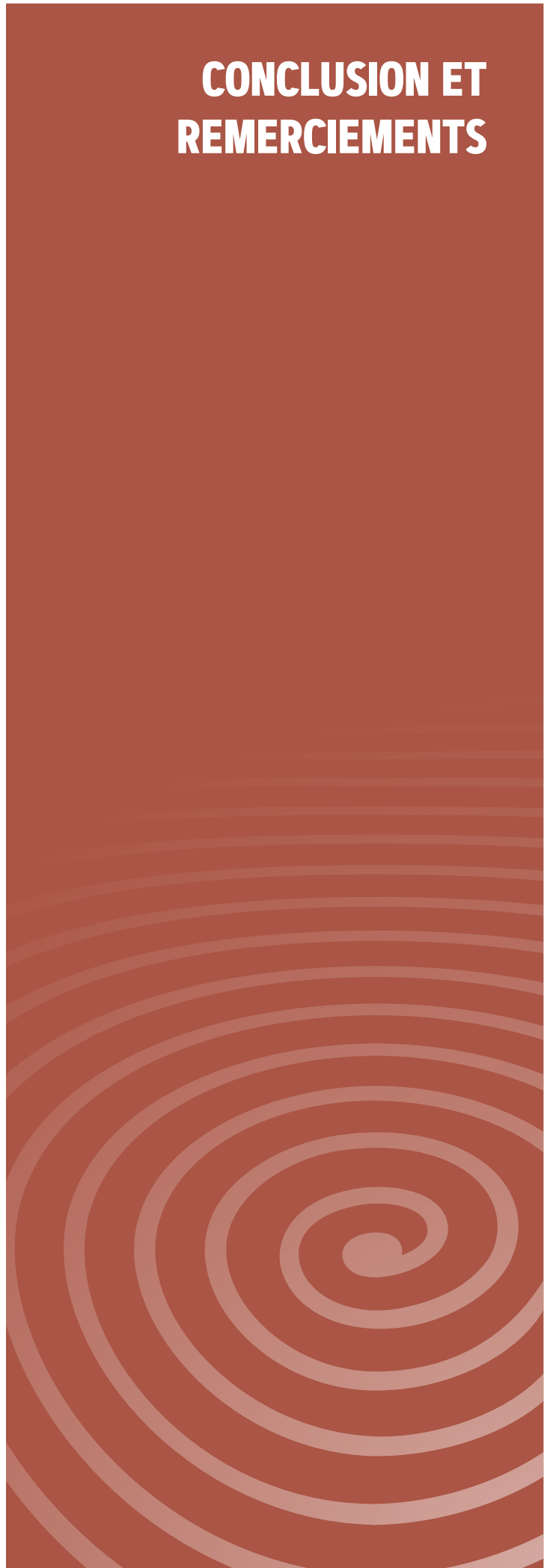
Service Social International - Suisse

Annexes :

- comptes annuels signés
- autres documents (détail des réserves latentes, déclaration de postposition, garanties données, etc). *

* Biffer ce qui ne convient pas

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Le processus de réintégration par le biais d'un projet dans le pays de retour continue à faire parler de lui, notamment au niveau de la détention. Les offices cantonaux de la détention axent toujours plus leur intervention au niveau du séjour en prison, mais incluant l'aspect réintégration. Nous espérons que peu à peu les cantons prendront à leur charge la réintégration des détenus voués à expulsion, ce qui permettra à notre programme de se tourner vers d'autres populations vulnérables, les sans-papiers par exemple.

Une fois de plus, cette année nous a permis de voir à quel point la collaboration est indispensable. Qu'il s'agisse de collaborer avec des organisations en Suisse pour avoir accès aux potentiels bénéficiaires (bureaux cantonaux d'aide au retour, Croix Rouge, établissements pénitentiaires, et la plateforme qui va être créée (voir page 21) prend tout son sens afin d'intervenir d'une manière efficace et durable. La collaboration avec nos partenaires dans les pays de retour est également centrale et nous travaillons toute l'année sur le fait d'affiner notre collaboration à travers le monde.

Mais il reste une collaboration essentielle sans laquelle rien ne serait possible. Il s'agit ici de nos sponsors qui nous font confiance année après année et qui, dans les yeux de toutes ces personnes soutenues, font renaître un espoir et envisager un avenir. Nous les remercions sincèrement de nous accompagner dans cette mission d'aider des migrants vulnérables à reprendre leur destin en main.

Mars 2023

Rapport rédigé par Michèle Demierre